

FTGQ Express

Octobre 2003



Cet automne

La belle saison est arrivée!

Déjà l'automne ou plutôt, enfin l'automne! Je tiens à profiter de ce FTGQ Express d'octobre, qui annonce le début de la saison de piégeage 2003-2004, pour souhaiter à tous les piégeurs et piégeuses québécois une récolte à la hauteur de leurs attentes.

N'oubliez surtout pas de remplir votre mission de gestionnaire de la ressource faunique en accordant une attention toute particulière à la santé de la faune et de ses habitats. Les trappeurs sont les sentinelles environnementales de notre belle forêt et ils doivent s'emparer de ce noble titre avec fierté et surtout, l'assumer en respectant les écosystèmes et les trésors qu'elle abrite.

En ce beau début d'automne, j'aimerais aussi vous lancer un défi pour la saison qui s'annonce. Afin de faire connaître notre passion pour le piégeage ainsi que ses fondements à la population québécoise, je vous suggère d'inviter une personne de votre entourage (collègue, parent, ami, jeune, etc.) à vivre l'expérience de leur vie en vous accompagnant sur votre ligne de trappe. Quoi de mieux qu'une expédition avec un passionné du piégeage pour s'imprégner des sentiments que provoque la pratique de ce magnifique métier?

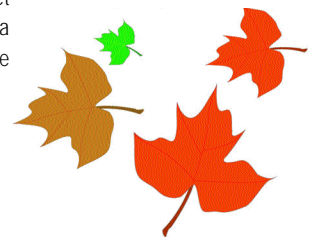
Vous pouvez aussi tenter le coup auprès de notre relève. De nos jours, les jeunes n'ont pratiquement plus de contacts avec la nature

et tous les plaisirs qu'elle offre. Cette triste réalité tend à faire de nos jeunes des adultes réticents face à l'utilisation des animaux par le piégeage. Dans le but de renverser la tendance, faites donc connaître votre passion à un jeune. Vous verrez, il en ressortira grand et bien informé sur la pratique actuelle du piégeage en harmonie avec les espèces et leur milieu. Il pourra alors transmettre la Bonne Nouvelle!

Si vous décidez de relever le défi, je vous incite fortement à nous envoyer un récit de votre expérience, accompagné de photos, et votre histoire sera peut-être publiée dans notre revue «Le Coureur de Bois».

Sur ce, je vous souhaite bonne trappe et prenez bien soin de vous ainsi que de la ressource qui nous permet tous de vivre de si beaux moments!

Marianne Gagnier, Superviseure FTGQ



Sommaire

Formation Éducation Jeunesse 2
Formation PGAF 2
Rage du raton laveur 2

Changement des prix à la FTGQ 2
Projet et consultations 3
Plainte d'un organisme de défense des animaux . . . 4



Une session de *formation Éducation Jeunesse* réussie

Cest le 15 août dernier que se déroulait le cours de formation *Éducation Jeunesse «Initiation à la gestion des ressources renouvelables»*.

Monsieur Gilles Gaudet, de l'Association régionale des trappeurs Laurentides-Labelle, est l'initiateur et le responsable de ce projet. À l'aide d'un conseiller pédagogique, monsieur Jean-Claude Richard, et de l'expertise de biologistes, il a conçu un programme ainsi qu'une trousse pédagogique dans le but de répondre aux besoins des écoles primaires et secondaires et des groupes sociaux en matière d'enseignement des relations qui existent entre l'homme et la nature.

Cinq personnes en lien direct avec la FTGQ et les associations régionales affiliées ont pris part à la journée de formation qui s'est déroulée à Ste-Foy, dans les bureaux du siège social de la FTGQ. Tous les

participants ont démontré les aptitudes nécessaires à la transmission de ces précieuses connaissances et ils ont tous atteint avec succès les objectifs de formation. Chacune des personnes présente possédait un bagage de connaissances variées en matière de piégeage et d'enseignement, ce qui a mené à des échanges très intéressants et même enrichissants.

Nous tenons donc à féliciter messieurs Benoît Ayote (St-Raymond-de-Portneuf), Yvan Bolduc (Estrie) et Réjean Chenel (Baie-Comeau) et mesdames Marie-Lise Deschênes (Les Escoumins) et Marianne Gagnier (Québec), pour l'obtention de leur certificat. Ces personnes sont désormais aptes à donner des

sessions d'information sur le piégeage en accord avec le programme préparé par monsieur Gaudet.

Le mois passé, un groupe de dix enseignants de l'école François-Michelle à Outremont ont également reçu cette formation.

Pour obtenir leur service, pour vous inscrire à cette formation ou encore pour faire former une personne de votre région, vous n'avez qu'à communiquer avec monsieur Gilles Gaudet au **(819) 275-5827** ou par courriel, à gilles.gaudet@sympatico.ca.

Marianne Gagnier, Superviseure / Biologiste FTGQ

Dates des sessions de formation PGAF pour 2004

Cest à compter de la mi-octobre que les dates et lieux des sessions de formation «Piégeage et gestion des animaux à fourrure» (PGAF) seront disponibles, et ce, pour toutes les régions du Québec.

Pour l'année 2004, les sessions de formation avec moniteur se dérouleront en mai et en août, tandis que les sessions d'examens se donneront en février, en mai, en août et en novembre. Pour obtenir les dates exactes des sessions pour 2004 ou encore pour avoir des renseignements relatifs à l'inscription, il vous suffit de nous téléphoner au **1 866 260-7644**. Nous comptons donc sur la collaboration de toutes les associations pour faire connaître la nouvelle génération de formation PGAF, pour référer les intéressés au siège social de la FTGQ et surtout, pour en faire la promotion dans leur région.

Marianne Gagnier, Responsable provinciale PESCOF-FTGQ

L'épizootie de rage du raton laveur: une simulation pour faciliter l'intervention

Depuis 1940 environ, la propagation de l'épizootie de rage du raton laveur, en provenance des États-Unis, menace le Québec.

Au cours des dernières années, le largage de plusieurs appâts contenant une dose de vaccin a été effectué en bordure des États-Unis afin d'atténuer la menace. Malgré tous ces efforts déployés de part et d'autre de la frontière, nous ne sommes pas à l'abri d'une telle épidémie. C'est pourquoi la Société de la Faune et des Parcs (FAPAQ) a cru bon de faire une simulation d'intervention d'urgence dans un cas de détection d'un raton laveur porteur de la rage. Cette simulation s'est déroulée du 8 au 11 septembre dernier, à Coaticook. Une quinzaine d'agents de protection de la faune et de vétérinaires ont participé à l'intervention qui avait pour objectif de capturer le maximum de rats possible et ainsi, de les vacciner pour les mettre à l'abri de l'épizootie. Mieux vaut prévenir que guérir, car selon monsieur Réjean Rioux, chef de service de la direction régionale de la Protection de la faune en Estrie, il en coûterait 6 millions de dollars par année aux individus, aux municipalités et aux provinces, si l'épizootie de rage finissait par atteindre le territoire québécois.

Marianne Gagnier, Superviseure / Biologiste FTGQ

Rafraîchissement de la température... mais aussi des prix!

Cest dans le but de satisfaire ses membres que la FTGQ a révisé, à la baisse, le prix de ses articles promotionnels et éducatifs.

Nous vous invitons donc à consulter notre nouveau formulaire de commande et à y porter une attention particulière. Vous y trouverez des changements de prix fixes, mais aussi de grandes liquidations. Nous espérons que ces ajustements encourageront les amateurs de nature et de piégeage à se procurer davantage de ces articles, et ainsi, peut-être, nous permettre d'ajouter de nouveaux produits à la présente gamme!

Pour consulter le formulaire de commande, il suffit de cliquer sur le lien «Formulaire de commande», en haut de page du site Web de la FTGQ: www.ftgq.qc.ca. *Merci!*

Isabelle Simard, Graphiste





Projet et consultations

Par Philippe TAMBOURGI, Biologiste / Coordonnateur faunique

Projet d'une **chasse automnale à l'ours noir**

Lors du dernier Groupe Faune National, la FAPAQ a déposé un projet de chasse automnale à l'ours, dont l'entrée en vigueur serait à l'automne 2004.

La FAPAQ désirait donc instaurer cette chasse un an avant l'application du prochain plan de gestion. La FTGQ, avec l'appui d'associations concernées, s'est opposée à ce projet et a écrit à la FAPAQ pour demander qu'il soit reporté aux discussions du prochain plan de gestion. Nous étions convaincus qu'un tel projet entraverait certaines de nos demandes concernant l'ours, demandes qui avaient toutes été reportées au plan de gestion 2005-2017.

Un groupe technique a été formé pour mettre en oeuvre ce projet et une rencontre a eu lieu le 24 septembre dernier. Elle réunissait la FAPAQ, la FPO, la FOF, la FQZ, la FTGQ et la SÉPAQ. Tous les partenaires, sauf la FOF et la FAPAQ (qui ne prenaient pas position), se sont opposés à ce projet

même si aucune de ces fédérations n'est contre le retour d'une chasse automnale. Comme ce projet précède le plan de gestion, toutes les fédérations demandent qu'il soit reporté aux discussions du prochain plan de gestion. Cette réunion nous a aussi permis de constater que tous les partenaires semblent favorables au retour d'une saison de chasse automnale, mais ils demandent d'avoir le temps de consulter leurs membres. Le projet devrait donc être reporté aux discussions du prochain plan de gestion.

Rappelons que les travaux sur le plan de gestion de l'ours noir 2005-2017 sont déjà commencés (voir calendrier de travail dans le FTGQ express de septembre 2003). Actuellement, la FAPAQ et à l'étape d'analyse de ses statistiques afin d'évaluer

les populations d'ours. Toutefois, en nous présentant le projet de chasse automnale de l'ours, la FAPAQ nous confirmait que dans certaines zones il y a des potentiels de récolte résiduelle, il y a des ours importuns, il y a maintenant une certaine peur des ours chez les citoyens et la forte fréquentation humaine en forêt augmente les probabilités de rencontres ours / humain. Des mesures favorables à la récolte d'ours seront probablement apportées dans le plan de gestion. Il reste maintenant à décider qui sera choisi pour récolter ces ours? Je vous souhaite donc une bonne saison de piégeage de l'ours noir cet automne, ce qui permettrait de confirmer que les piégeurs sont souvent les mieux placés pour contrôler les ours importuns.

Consultations nationales de l'automne 2003



Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) prévoyait mener, au cours de l'année 2003, trois consultations publiques. Deux consultations sont déjà amorcées et sont effectuées aux échelles nationale, régionale et des communautés autochtones.

La première a pour sujet les objectifs de protection et de mise en valeur du milieu forestier. Le 30 septembre prochain, la FTGQ participera à la rencontre de la Table nationale sur cette consultation, qui aura lieu à Québec. Afin de pouvoir répondre à cette consultation, le MRNFP a préparé deux documents. Le premier est un document d'informations générales qui situe les consultations publiques de l'automne 2003 et expose les dispositions visées du régime forestier: «La gestion des forêts du domaine de l'État - Les consultations publiques de l'automne 2003». Le second est un document de consultation qui présente les objectifs élaborés par le Ministère, accompagné d'un canevas de réponse: «Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier proposés pour les plans généraux d'aménagement forestier 2005-2010». Par la même occasion, le Ministère diffusait le document «Performances forestières, environnementales et industrielles», présentant les indicateurs et les méthodes qui serviront, en 2005, à la première évaluation des performances forestières, environnementales et industrielles des bénéficiaires de contrats.

La deuxième consultation concerne le Plan d'affectation du territoire public (PATP). La FTGQ participera aussi à la rencontre de la Table nationale prévue pour cette consultation, qui aura lieu à Québec le 1er octobre prochain. Étant donné que le contexte de gestion du territoire public s'est beaucoup transformé depuis la réalisation des premiers plans d'affectation, qui remonte aux années 1980, le MRNFP considère qu'il est maintenant nécessaire de réviser complètement le fond et la forme des plans d'affectation du territoire public. C'est ainsi qu'une nouvelle approche a été élaborée. Un document présentant celle-ci

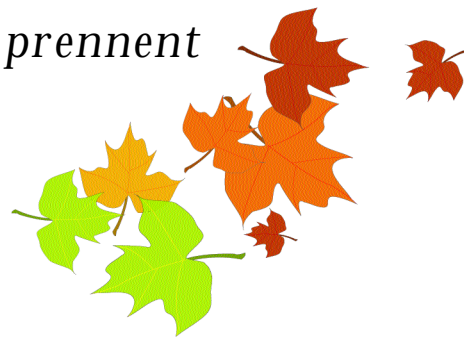
a donc été produit: «Pour un développement harmonieux et durable du territoire public, la nouvelle approche d'affectation du territoire public». De plus, ce document comprend un exemple fictif d'application de la démarche d'affectation. Cette consultation vise à présenter aux principaux organismes concernés par les enjeux de la gestion et de la mise en valeur du territoire public, un nouvel outil d'affectation qui répond aux besoins des années 2000.

La troisième consultation, prévue pour cet automne et ayant pour sujet le cadre de référence en matière de vente de terres du domaine de l'État, est reportée à une date ultérieure. Il est prévu que cette consultation se fera aux échelles nationale et des communautés autochtones.

Vous pouvez vous procurer tous les documents cités plus haut de même que toute l'information pour participer à ces consultations, sur le site Internet du Ministère, à l'adresse suivante: www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation.

La FTGQ répondra à ces consultations. Vous pouvez nous faire parvenir tout commentaire afin que nous en tenions compte dans la rédaction de nos réponses. Étant donné que ces consultations se font aussi au niveau régional, vous pouvez contacter le MRN de votre région afin d'y participer. La date limite pour répondre à ces deux consultations est le 28 novembre 2003. Pour toute question ou tout commentaire, veuillez me contacter au bureau de la FTGQ ou par courrier électronique: philippe.tambourgi@ftgq.qc.ca.

Les groupes de défense des animaux s'en prennent aux *chapeaux de fourrure de la GRC*



Le 16 septembre dernier, le Fur-Bearer Defenders, un organisme de défense des animaux, a publié un communiqué de presse dans lequel il est demandé que la GRC cesse l'utilisation de peaux de rats musqués pour la fabrication de leurs chapeaux.

Suite à cela, nous avons appris que le 19 septembre au matin, le Service du Nord de Radio-Canada a diffusé une entrevue avec un représentant de la GRC. Ce dernier a fait savoir que la Police montée songe à opter pour des modèles synthétiques. Ces propos sont extrêmement déplorable, surtout quand on sait que le rat musqué est une espèce très abondante et que son exploitation est bénéfique pour la santé des populations et pour la protection de l'habitat.

Les accusations de cruauté, particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation «du piège à patte à mâchoires», exercent des pressions publiques sur notre industrie et sur tous ceux qui prennent part à l'utilisation responsable des animaux. Le communiqué émis par ce groupe évoque la réaction purement émotionnelle du public, qui malheureusement n'est pas au fait de tout ce qui est réalisé actuellement en matière de recherche et de développement dans le domaine du piégeage au Canada.

Nous avons donc préparé et envoyé une lettre à l'intention du surintendant de la GRC, le commissaire Giuliano Zaccardelli, et du ministre responsable de la

GRC, l'honorable Arnold Wayne Easter. Cette lettre avait pour but de leur expliquer l'importance du piégeage au Québec, autant pour l'économie que pour la santé de la faune et de ses habitats. Nous avons aussi mis l'accent sur le fait que le piégeage est une activité très bien gérée et réglementée, que les piégeurs québécois ont un rôle de premier plan quant à la gestion des populations d'espèces d'animaux à fourrure et la protection de leurs habitats et surtout, que l'utilisation de fourrure pour la fabrication de vêtements est ce qu'il y a de plus logique puisqu'il s'agit d'une ressource biodégradable, naturelle et renouvelable, ce qui est tout le contraire pour le pétrole, ressource trop souvent utilisée malgré le fait qu'elle soit une ressource non-biodégradable et non-renouvelable qui cause des torts souvent irréparables aux espèces de même qu'à leur environnement.

Pour obtenir une copie du communiqué émis par le Fur-Bearer Defenders, en date du 16 septembre dernier, veuillez écrire à marianne.gagnier@ftgq.qc.ca ou encore téléphoner au **1 866 260-7644**.

Si vous désirez faire part de votre opinion de piégeur, vous pouvez écrire au commissaire de la GRC, monsieur Giuliano Zaccardelli, ainsi qu'au ministre responsable de la GRC, l'honorable Arnold Wayne Easter.

Voici leur adresse postale:

Commissaire Giuliano Zaccardelli
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier
Ottawa (ON) K1A 0R2

L'honorable Arnold Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada
13e étage, 340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (ON) K1A 0P8

Marianne Gagnier
Superviseure / Biologiste FTGO

Oyé! Oyé!

Nous tenons à vous informer que dorénavant, nous enverrons uniquement une copie papier du FTGO Express au président de chacune des Associations régionales affiliées à la FTGO. Afin d'assurer la transmission de l'information, nous sommes heureux de vous offrir la livraison de ce bulletin par courrier électronique.

Pour recevoir votre FTGO Express, à tous les mois, nous vous demandons de nous fournir votre adresse électronique à ftgq@ftgq.qc.ca ou de nous téléphoner au **1 866.260.7644**.

Le FTGO Express

Le FTGO Express est un mensuel publié 10 fois par année. Sa parution est le 1er du mois. Faites parvenir vos communiqués ou vos annonces spéciales au responsable par télécopieur ou par courriel avant le 15 de chaque mois. Nous nous réservons le droit de limiter le texte.

Texte: Marianne Gagnier • Philippe Tambourgi ••• Graphisme: Isabelle Simard • Correction: Christiane Paré

1737, rue Champigny Est • Sainte-Foy, (Québec), G2G 1A6 • Tél.: 418.872.7644 • Fax: 418.872.6131 • www.ftgq.qc.ca